



جامعة ابن طفيل  
Ibn Tofaïl University  
Faculté des Sciences

### **Laboratoire SETIME**

Systèmes Electroniques, Traitement de l'information, Mécanique et Energétique

### **Appel à Candidature : Post Doctorat CDD en Valorisation de la biomasse et méthanisation**

Dans le cadre du projet PRIMA-Section 2, intitulé : Innovative and safe antimicrobial bioplastics for food preservation in the Mediterranean area (**SAFOOD4MED**), le laboratoire SETIME, Équipe Énergies Renouvelables et Matériaux recrute un Docteur pour un CDD Post-Doctoral pour une durée de 6 Mois (01/02/2022 – 31/07/2025), renouvelable une fois avec un salaire brut mensuel de 8000,00 Dhs. Ce projet est financé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation.

#### **Exigences minimales pour les candidats:**

- Ayant obtenu un doctorat dont le sujet est lié à la valorisation de la biomasse. En particulier la production du bioplastique à partir des déchets organiques
- Avoir des connaissances suffisantes en gestion des déchets organiques en général et en digestion anaérobie en particulier.
- Avoir un bon niveau en anglais et en Français.

#### **Activités à développer :**

- Recherche scientifique dans le traitement des déchets organiques par le processus de digestion anaérobie, en particulier les déchets d'aliments.
- Tester à partir d'un digesteur pilote de production de biogaz à partir des sous-produits du processus de production du bioplastique à partir d'une biomasse.
- Optimisation des paramètres expérimentaux pour une meilleure production de bio-méthane.

#### **Dossier de Candidature**

Les personnes intéressées doivent envoyer leurs dossiers de candidature par email à l'adresse : elbari.hassan@uit.ac.ma, au plus tard le **24 Janvier 2025**, avec les documents suivants :

- Copie des diplômes.
- Relevé de notes.
- Lettre de motivation.

- CV détaillé.
- Résumé de la thèse du doctorat.

Les candidats retenus passeront un entretien de sélection à la Faculté des Sciences de Kénitra.